

Dossier : pages 9 à 12
 une Cité de la
 solidarité
 internationale est
 en préparation



© Thomas Raffoux

**“Bonjour l’hiver”
 vous invite
 à faire la fête !**

Du 10 au 24 décembre

Du nouveau du côté de la ZAC Sud-Ouest

Avec la démolition des anciens bâtiments situés entre la rue du Docteur Coquand et l'avenue Emile Zola, le périmètre de la ZAC Sud Ouest est aujourd'hui prêt à accueillir de nouvelles constructions.

Un programme ambitieux caractérise cet espace de renouvellement urbain qui sera proche de Genève grâce au CEVA en 2013. Il s'agit de construire 34 000 m² pour accueillir des bureaux, des activités de service et la Cité de la solidarité internationale.

L'aménagement de la ZAC Sud Ouest s'engagera au premier semestre 2009. Il s'agira dans un premier temps de construire le parking souterrain des premiers immeubles à venir en l'occurrence le siège d'Annemasse Agglo sur l'espace situé entre les voies ferrées et l'avenue Émile Zola. Parallèlement, 110 logements entourant un espace vert d'environ 2 000 m² et compris entre l'avenue Émile Zola et la rue du Docteur Coquand seront édifiés.

La commercialisation de cet espace est en cours. Informations et renseignements auprès de la SEDHS, société en charge de l'aménagement, tél. : **06 80 70 14 16**.

Premiers permis de construire à la ZAC Chablais Gare

Si la Ville aura en charge en tant qu'aménageur les équipements publics de la ZAC, les constructions seront désormais réalisées sous la responsabilité de la société Chablais Parc qui s'est substituée à la société ADIM. Pour bâtir des logements, des commerces et cinq salles de cinéma, les premières demandes de permis de construire ont été déposées. Le projet se réalisera en deux grandes phases. Les constructions débiteront par le parking souterrain nécessaire à l'opération. Puis les immeubles seront édifiés selon un découpage du périmètre de la ZAC en plusieurs îlots. Le dossier étant encore dans sa phase d'autorisations administratives, le premier coup de pioche pourrait intervenir au 4^e trimestre 2009.

La rue Molière achevée fin 2008

Entamés cet été sur le tronçon rue de la Gare-rue Ligué, les travaux de piétonnisation de la rue Molière se poursuivent vers le parking souterrain Montessuit. Les revêtements en enrobés font ainsi place à des revêtements en pierre calcaire et en béton désactivé afin de favoriser la déambulation piétonne et l'occupation du domaine public par les terrasses des restaurants alentours. Un cheminement piéton provisoire relie le parking au centre-ville, les travaux d'aménagement de cet espace piétonnier devant s'achever fin 2008.

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication de la Ville. Tél. 04 50 95 07 00.



Vendredi 17 octobre, les commerçants et les élus ont découvert le parking en avant-première.



SAGS

Garez votre voiture et repartez avec un vélo !

La société SAGS, concessionnaire du parking Montessuit organise avec le soutien des commerçants de « J'aime Annemasse » et de la Ville, une tombola afin de fêter l'ouverture du parking souterrain Montessuit le 24 octobre.

De mi novembre au 6 décembre (20h), chacun pourra tenter sa chance pour gagner un des **50 lots offerts par SAGS et les commerçants** lors d'une tombola organisée à l'occasion de l'ouverture du parking Montessuit.

Les bulletins de participation sont à retirer chez les commerçants. Après avoir indiqué vos coordonnées, il suffit de venir le déposer dans l'urne installée dans le local d'accueil du parking (ouvert de 8h à 20h, du lundi au samedi). L'idée est d'inciter le public à venir découvrir –y compris à pied– ce nouveau parking disposant de 239 places à deux pas de l'hypercentre. Les prix seront remis samedi 13 décembre à l'occasion du lancement de la manifestation « Bonjour l'hiver ! », place de l'hôtel de ville.

A gagner !...

Un vélo électrique ; un écran plat plasma géant ; un week-end en Relais et Châteaux pour 2 personnes, une console de jeu interactive wii, six abonnements trimestriels au parking Montessuit. Les 40 autres lots seront des bons d'achats chez les commerçants annemassiens.

Attention un seul bulletin par nom est accepté.

Seules les personnes de plus de 18 ans peuvent jouer.

**EN SAVOIR PLUS : Parking Montessuit
04 50 84 06 54**



Dossier

Pages 9 à 12 Une Cité de la solidarité internationale est en préparation

Actualité

- Page 2** **SAGS : une tombola** pour fêter le parking Montessuit
- Page 4** **Le chantier** de la place de la Libération **en images**
- Page 5** **ANRU** : de nouveaux travaux pour le quartier du Perrier...
- Page 7** **Nouveau** : une permanence info énergie

Agglomération

Page 8 L'Agglo gère **vosre eau** de A à Z

La Vie quotidienne

- Page 13** **Commerces** : le FISAC en action
- Page 17** Prévention des risques majeurs, c'est **l'affaire de tous**.

Culture

- Page 14** Michel Servet et Martin Luther King à l'honneur
- Page 15** **"Bonjour l'hiver"**, venez partager la fête !

Jeunesse

Page 16 **6° manifestation internationale d'Aquafitness** le 22 novembre



Fausse images et réalité

L'ouverture du premier parking souterrain sous le parc Montessuit agrandi me permet de revenir sur les fausses images colportées sur notre ville. Ainsi, Annemasse serait une ville « où c'est la galère pour se garer »... Faux ! Aujourd'hui est mis en place **un plan de stationnement efficace et dynamique** qui permet à chacun, selon ses besoins, de trouver sa place. Près de 4000 places dont plus de 1000 gratuites, une zone orange et des parkings fermés et souterrains permettant un accès simplifié au cœur de ville, une zone verte facilitant le stationnement de plus longue durée et des parkings gratuits de proximité desservis en permanence par une navette gratuite (organisation unique en France) pour tous ceux qui ont besoin de rester plusieurs heures à Annemasse. S'il reste quelques adaptations à venir, notamment pour les résidents, le comptage des places libres en temps réel que chacun peut voir sur les panneaux lumineux démontre que l'on peut se garer aisément à Annemasse. Alors, ensemble, disons la réalité. C'est l'intérêt de tous, des habitants, des commerçants. Et c'est la meilleure manière de valoriser un centre ville où on aura de plus en plus plaisir à flâner, d'espaces de respiration en espaces verts, de zones piétonnes en places aménagées.

Mais cet écart entre fausse image et réalité peut être démontré dans d'autres domaines. Ainsi, Annemasse serait une ville où « il ne se passe jamais rien ». La réalité ? Prenez l'agenda de ces deux derniers mois. Entre les salons concernant l'emploi et le développement économique, les solidarités, la formation, les personnes âgées, les plaisirs de la table... Pas une semaine sans un grand rassemblement. Et les expositions (Villa du Parc, Martin Luther King) et les fêtes (Lustig Music, Bonjour l'Hiver, M.J.C....).

Et le programme de Château-Rouge : Jean-Jacques VANNIER, Manu KATCHE, Etienne DAHO, Denis PLASSARD, Michel AUMONT, Australian Dance Théâtre, Arthur H, Tryo...

Quelle ville de 30.000 habitants peut additionner en si peu de temps autant de rendez-vous conviviaux et de qualité ?

Et je pourrais continuer. Annemasse, « ville dortoir » ? Faux ! Il y a dans notre agglomération autant d'emplois que de population active. Et tous les jours, nous sommes au travail pour maintenir et développer le tissu économique. Annemasse ferait la part trop belle aux voitures ? ... Faux ! Grâce à l'Agglo et aux TAC, l'utilisation des transports en commun a progressé en deux ans de plus de 30 % ; les derniers aménagements ont permis une augmentation de la fréquentation des bus de 17 % en septembre.

A nous tous de porter la réalité de cette ville **pour qu'Annemasse ait l'image positive qu'elle mérite : celle d'une ville-centre d'agglomération, attractive et dynamique.**

Au moment où la crise économique est là, où la situation pour chacun (y compris pour la Ville), risque de devenir plus difficile, où des choix compliqués courageux devront être faits, soyons unis pour le rayonnement de notre ville. C'est une condition pour mieux résister ensemble à cette crise.

Christian DUPESSEY,
maire d'Annemasse

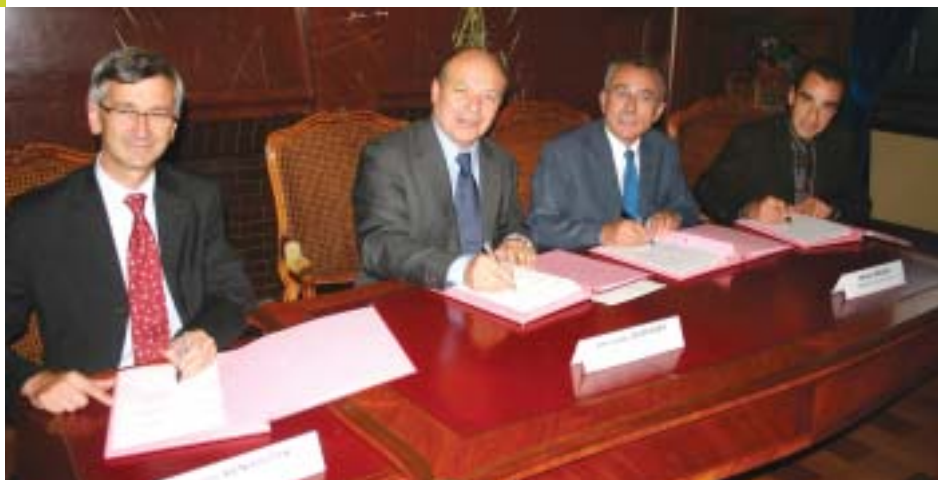


Place de la Libération : la vie du chantier en images

Les travaux de construction du **second parking souterrain** sous la place de la Libération ont démarré depuis le mois de septembre. Les travaux de terrassement, qui doivent s'achever en novembre ont nécessité l'abattage des arbres de la place (à l'exception des deux cèdres séculaires) ainsi que le démontage du Monument aux morts. Il a été fait appel à une entreprise spécialisée pour ces derniers travaux qui sont intervenus fin septembre. Le Monument a été scié en plusieurs morceaux dont une partie est réinstallée sur la place Deffaugt le temps des travaux. Le Monument retrouvera en 2011 son emplacement initial sur la place de la Libération lorsque celle-ci sera achevée. L'ouverture du parking de la place de la Libération est prévue pour le printemps 2010.



A suivre aussi la vie du chantier
sur www.annemasse.fr



ANRU : de nouveaux travaux pour le quartier du Perrier...

Le 2 octobre, le préfet de la Haute-Savoie (qui représentait l'Agence nationale de rénovation urbaine), le maire, et les bailleurs sociaux, OPAC et Halpades ont signé le protocole de financement qui permet de démarrer les premiers travaux de rénovation urbaine du quartier du Perrier. Ces travaux sont financés en partie par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Ces travaux s'inscrivent dans une continuité de l'action publique entreprise sur le quartier du Perrier depuis près de 20 ans. En effet, depuis 1989, les contrats de la politique de la ville se sont succédés. Le dernier en date est le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion sociale).

Ces efforts multiples ont permis d'améliorer les espaces publics, d'entretenir régulièrement les logements locatifs sociaux et d'assurer une présence constante des services publics de proximité (MJC Sud, Mission Locale, foyer pour personnes âgées, écoles, gymnase, conservatoire de musique...).

Néanmoins, il convient pour la Ville de soutenir encore ses efforts afin de garantir l'équilibre socio économique du quartier et de favoriser ses liens avec le centre-ville.

Le programme ANRU permet donc de répondre, en partie, à cet objectif en mettant l'accent sur la transformation physique du quartier. Le montant total des travaux est de près de 47 millions d'euros dont 26 % seraient financés par l'ANRU. Le reste est réparti entre différents financeurs (Région Rhône-Alpes, Département, Annemasse Agglo, bailleurs sociaux), dont la commune pour 9 millions d'euros.

La Ville a choisi, avant de démolir certains logements qui ne sont plus adaptés, de créer **148 logements sociaux répartis en 5 opérations** : Romagny (près des jardins familiaux), avenue Maréchal Leclerc (2 opérations), rue du Pralère et avenue de Verdun.

Ces logements, dont les premiers coups de pelle seront donnés au printemps 2009, rue du Pralère, seront de grande qualité environnementale et permettront de maîtriser entre autres, les charges pour les locataires.

Ensuite seulement, l'immeuble des « Gémeaux » à Château Rouge et la « barre » de Livron seront démolis.

Cette transformation s'accompagne d'une concertation permanente. Ce dialogue sera poursuivi au fil des mois afin d'accompagner les habitants dans ce changement.

Pour la Ville, il est en effet important d'être à l'écoute de ces Annemassiens, qui habitent, parfois, le quartier depuis plus de 30 ans. Dans le programme ANRU, d'autres opérations visant l'amélioration, la réhabilitation de certains immeubles des secteurs Gauguin, Cézanne,

Chantiers

Aménagement de l'avenue Florissant Prolongée

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 1^{er} octobre pour présenter le projet d'aménagement de la rue. 2 trottoirs de 2 m de large borderont une chaussée ouverte à tous les véhicules dans le sens route de Romagny vers la rue des Glières, et réservée aux bus et aux vélos dans le sens inverse.

L'éclairage public sera refait entièrement et les réseaux aériens existants enfouis. Une dizaine de places de stationnement est prévue. Des arrêts bus sont prévus dans les deux sens. Une réunion publique sera organisée début 2009, pour des travaux qui n'auront pas lieu avant mars 2009 dans tous les cas.

Par ailleurs les riverains ont demandé l'étude de reprise du chemin Cottet et la mise en place d'un canisite dans le secteur.



Travaux rue Berthollet

Suite à l'aménagement de la promotion « le Carré Berthollet », la Ville va reprendre la voie de desserte, qui le limitait pour l'instant à un simple chemin d'accès en mauvais état.

Il s'agira d'une impasse pour les automobilistes, dont la fin se situera au droit du dernier accès aux copropriétés. Deux trottoirs seront réalisés et la voie ne comportera pas de stationnement. Les parkings sont prévus dans les copropriétés. L'éclairage public sera mis en place et le réseau PTT enfouis. Un canisite sera prévu dans les espaces verts, coté rue Jules Verne.

Une liaison piétonne et vélos sera faite entre le bout de l'impasse et la rue Jules Verne. Cette voie sera accessible uniquement pour les camions des ordures ménagères et les pompiers.

Brassens et Léo Ferré sont prévues.

De même, des aménagements publics de la Place du jumelage, du quartier de Livron, de Château Rouge et du Joroux amélioreront la vie quotidienne.

Enfin, la prolongation de « l'avenue Lucie Aubrac » permettra de favoriser les déplacements doux (en vélo par exemple) et de mieux relier le centre ville avec le secteur du Perrier.

Vivre ensemble

Plaquette petite enfance

Le service municipal de la petite enfance vient de publier une plaquette rassemblant toutes les informations pratiques pour les parents de bambins **de moins de 4 ans**. Elle est distribuée à l'accueil de la mairie et dans les relais petite enfance.

Bourse aux jouets et puériculture

La MJC Sud organise une bourse aux jouets et puériculture, **vendredi 14 et samedi 15 novembre**. Dépôt jeudi 13 novembre. MJC Sud, tél. **04 50 37 74 10**.

Echange-débat pour aider les parents

La MJC Romagny propose **une fois par mois** un débat pour aider les parents dans leurs relations avec leurs enfants.

• Sur les peurs de nos enfants

Mardi 25 novembre, échange-débat sur le thème « Les peurs de nos enfants », **de 18h30 à 20h**. Des cauchemars à répétition, à la peur du noir en passant par la peur de perdre ses parents, le débat évoquera les angoisses des enfants, leurs mécanismes et proposera des pistes pour les surmonter.

• Sur le choix des cadeaux de Noël

Mardi 9 décembre, de 18h30 à 20h. A l'approche de Noël, comment choisir leurs cadeaux ? Entre ce qu'ils demandent, ce qui nous paraît bien, ce que l'on peut se permettre... Que leur offrir ?

Entrée gratuite.

Maria Martinez, psychotérapeute accompagnera les échanges dans un climat de confiance et de confidentialité.

MJC Romagny, tél. **04 50 92 64 97**.

Site internet : <http://infos.mjc.free.fr/>

Ecrivain public

Savoir comment répondre aux courriers officiels, écrire une lettre de motivation, présenter un cv... L'écrivain public de la Croix Rouge vous aide dans vos démarches.

Permanences : **les lundis, mercredis** de 18h à 20h et **les mardis** de 14h et 16h. 14, route de Romagny. Tél. **04 50 37 67 73** (répondeur et fax). dl.annemasse@croix-rouge.fr

Seniors

Conférence sur la prévention des chutes

Le **service maintien à domicile des retraités** propose une conférence grand public sur le thème de la prévention des chutes en collaboration avec le CDPK 74. **Lundi 19 janvier 2009** à 14h. Salle de conférences, Complexe MLK. **Entrée libre**.

Espace Colette Belleville

1, rue de l'école Maternelle (entrée rue des Amoureux) - **04 50 37 32 22**

Les bambins graines d'artistes s'exposent !

Une exposition de travaux réalisés par les enfants accueillis à la halte garderie municipale des Champs Longs a été accueillie en septembre à la bibliothèque jeunesse du Perrier.



Cette exposition proposée par les structures petite enfance de la Ville, a été créée sous la tutelle d'un professeur de l'École des Beaux Arts du Genevois. Un des objectifs des structures petite enfance de la Ville est en effet d'offrir à chaque enfant les expériences qui lui permettent de se construire, de développer ses compétences dans le respect des autres. Cette activité « Arts Plastiques » s'adresse **à des enfants de 18 mois à 3 ans**. L'objectif est de leur faire découvrir les matières et les couleurs, le plaisir de créer, d'expérimenter le geste et la trace déposée

sur une feuille de dessin. Cette activité permet aussi de développer leurs capacités à comprendre et respecter les consignes, s'exprimer, faire des choix, être soi tout en respectant le cadre posé. Enfin les enfants développent aussi à cette occasion la motricité fine, les notions d'espace.

Cette exposition sera visible au service social du Perrier (5A, rue des Savoies) en **décembre 2008**, au conservatoire municipal de musique en **janvier 2009** (7, rue des Savoies), à la MJC centre (3, rue du 8 mai) en **mars 2009**.

Retraités...

Des ateliers pour garder l'équilibre

Pour garder toute leur autonomie et éviter les chutes, le service municipal de maintien à domicile des retraités propose aux seniors des ateliers « équilibr'age ».

La ville d'Annemasse, en collaboration avec le Comité départemental de prévention en kinésithérapie 74 (CDPK 74), propose depuis plusieurs années déjà, des séances en direction des personnes âgées de plus de 60 ans. Les retraités peuvent venir faire tester d'abord, puis optimiser et améliorer leur équilibre et leurs aptitudes motrices. Dans un cadre sécurisé, ces séances de groupe ont pour but de **redonner à chacun plus de confiance** dans les déplacements et dans les activités de la vie quotidienne. Elles sont animées par des kinésithérapeutes spécialisés dans les pathologies de la personne d'âge mûr. Deux

séances différentes sont proposées en fonction d'un test initial, pour que chacun soit en accord avec ses possibilités et donc en sécurité. Les kinésithérapeutes, à même de prendre en compte les diverses pathologies que présentent, ou non, les participants, vont adapter les exercices afin d'obtenir une progression et prévenir les risques d'ankylose articulaire, de perte d'autonomie et les risques de chute, véritable problème de santé publique.

EN SAVOIR PLUS :
Espace Colette Belleville
04 50 37 32 22

Démocratie participative

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois expliqué aux conseils consultatifs

Le 23 septembre, les 3 conseils consultatifs de la Ville se sont réunis en assemblée plénière au complexe MLK. La Ville leur a présenté les différents enjeux du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.



Accompagné de Frédéric Bessat, responsable côté français, le maire a rappelé le périmètre de ce projet, soit :

- 2 pays (France et Suisse), 2 cantons (Genève et Vaud), 2 départements (Haute-Savoie et Ain), 1 région (Rhône-Alpes)
- 210 communes
- 820 000 habitants
- 400 000 emplois
- 60 000 frontaliers

Les enjeux pour le bassin Lémanique sont considérables, puisqu'en raison de son attractivité économique, 200 000 nouveaux arrivants pourraient venir s'y installer d'ici 2030 ! Face à ces défis démographiques et économiques, les partenaires français comme suisses sont déjà tombés d'accord pour maîtriser l'étalement urbain, répartir de manière plus équitable la construction

des logements et la localisation des emplois, améliorer la gestion des déplacements dans le souci de préserver l'environnement. L'une des premières étapes du projet a ainsi été de sélectionner les zones d'espaces verts à protéger de toute construction. Les questions de culture, de formation, de santé, de logement, d'économie, etc. ont été expliquées et débattues lors d'un échange fructueux avec les membres des conseils consultatifs. Les déplacements ont notamment été au cœur des débats.

Le maire rappelle qu'à moyen terme Annemasse accueillera le CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux Vives-Annemasse). Et que le tram genevois sera prolongé de Moëlllesulaz jusqu'au cœur d'Annemasse.

EN SAVOIR PLUS : www.projet-agglo.org

Développement durable

Des efforts au quotidien

Les mesures incitatives prises par la mairie pour que les agents de la Ville viennent travailler en bus ou en train plutôt qu'en voiture ont permis d'éviter 3 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre au cours de ces 12 derniers mois.

Chaque fois que le service Parc auto municipal renouvelle un véhicule ou du matériel, il choisit la meilleure technologie disponible en matière de rejets dans l'atmosphère et de décibels émis.

Succès du tri des déchets à la Fête de la musique

Samedi 21 juin, une équipe de choc était présente à la Fête de la musique pour aider le public à trier ses déchets. 5 jeunes ambassadeurs du SIDEFAGE (Syndicat Intercommunal des Déchets du Faucigny Genevois), étaient venus de Bellegarde accompagnés de leur Tri-cycle ambulant. Avec une poubelle géante qui attirait l'oeil, Amélie Boursier et son équipe ont rappelé de façon ludique les consignes de tri à plus de 250 personnes venues écouter les concerts.



Pendant toute la soirée, ils ont circulé entre les 4 points de collecte fixes installés dans le centre-ville. Fruit de la collecte : 400 kg de verre et 70 kg de bouteilles plastiques et d'emballages aluminium.

Un premier bilan encourageant. L'opération sera renouvelée en 2009 ainsi que sur d'autres manifestations culturelles.



Nouveau Une permanence « Info énergie » tous les mercredis

Emmanuelle Geffriaud vous conseille pour réaliser des économies d'énergie

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous souhaitez utiliser des matériaux écologiques, des énergies renouvelables ? Vous voulez réduire vos factures de chauffage ? Une conseillère de l'association Prioriterre répond gratuitement à toutes vos questions, chaque mercredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h au complexe MLK.

Cette ONG sous statut associatif, basée à Poisy,

existe depuis 25 ans. Elle a pour mission d'inciter le public à modifier ses comportements afin de pérenniser les ressources naturelles de la planète. Son objectif est d'apporter à tous des solutions concrètes, dans une logique de développement durable.

Les permanences se déroulent le mercredi sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi au complexe MLK, salle 11.

Elles sont gratuites et ouvertes au public de toute l'agglomération (particuliers, professionnels, enseignants, etc.). Ces permanences répondent à l'objectif de l'Agenda 21 de la ville de développer un outil d'information sur les questions énergétiques destiné au grand public.

EN SAVOIR PLUS : Prioriterre
04 50 67 17 54 - <http://www.prioriterre.org/>

L'Agglo gère votre eau de A à Z

Annemasse Agglo a choisi de gérer en direct toutes les étapes du circuit de l'eau, de la source à l'épuration. Production, distribution, assainissement, voici le cycle de l'eau de votre robinet.

De nombreuses agglomérations en France ont préféré confier la gestion de leur eau à des entreprises privées. Les élus communautaires d'Annemasse Agglo ont choisi d'opter pour une gestion du cycle de l'eau en totalité, en « régie directe ». Ce choix donne à l'Agglo une autonomie pour les investissements financiers et l'exploitation des réseaux. Cela permet de fournir un service public sans l'intervention d'intermédiaires privés, et de maîtriser le tarif des factures d'eau auprès des consommateurs des 12 communes, membres de l'Agglo.

La gestion de l'eau est l'une des 23 compétences exercées aujourd'hui par l'Agglo au même titre que l'aménagement du territoire, les transports ou la gestion des déchets par exemple.

Le prix de l'eau

Annemasse Agglo est donc l'unique organisme qui gère votre facture d'eau et d'assainissement. Jusqu'en fin 2007, le service eau facturait deux relevés de compteurs par an, générant deux factures sur relevés. Une facture sur relevé, une facture estimative. À partir du 1^{er} janvier 2008, date de la fusion des 12 communes (soit 6 communes de plus intégrées au territoire), **le service eau facturait effectue un seul relevé de compteur par an.**

Annemasse Agglo vous envoie deux factures par an, tous les six mois, l'une correspondant à un relevé de compteur et l'autre à une estimation de votre consommation.



Rappel : l'assainissement est un service et non une taxe. Il correspond aux services effectués pour le traitement des eaux usées. Les taxes pollution et modernisation représentent 13% de la facture globale.

Trois étapes



Production. La production d'eau potable comprend différentes étapes, depuis le captage à la source jusqu'aux pompes en passant par l'usine d'ultrafiltration.

Distribution. L'eau potable arrive ensuite au grand réservoir du Salève pour être acheminée dans les réseaux de distribution sur l'agglomération annemassienne. Après avoir été utilisée, elle devient eau usée.

Assainissement. Les eaux usées et les eaux de pluie transitent, par le moyen des réseaux d'assainissement, jusqu'à l'usine de dépollution où elles seront traitées avant d'être rejetées dans l'Arve.

Les différents modes de gestion de l'eau

Régie directe : l'établissement public contrôle la totalité des investissements, des installations et de l'exploitation des réseaux. C'est le cas d'Annemasse Agglo.



Concession : l'établissement public délègue à une entreprise privée les investissements nécessaires à la réalisation des installations et l'exploitation des réseaux.

Affermage : l'établissement public réalise les installations nécessaires avec ses propres investissements et délègue l'exploitation des réseaux à une entreprise privée.

L'ultrafiltration

L'ultrafiltration consiste à faire passer l'eau de source dans des membranes poreuses qui retiennent les impuretés et ainsi d'éviter de recourir au traitement de l'eau potable par le chlore, offrant une eau de meilleure qualité. L'usine d'ultrafiltration est opérationnelle depuis fin 2006.

La Maison de l'eau

La Maison de l'eau regroupe deux services (distribution et assainissement-réseaux) et offre de ce fait une meilleure corrélation entre les agents pour un travail encore plus efficace. La Maison de l'eau est ouverte depuis septembre 2007.

EN SAVOIR PLUS : Annemasse Agglo
04 50 87 83 00 - contact@annemasse-agglo.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

● Contrats d'eau

Abonnements/résiliation, votre consommation d'eau, le règlement de votre facture

Siège Annemasse Agglo

10, rue du Petit Malbrande à Annemasse

● Services techniques de l'eau

Eau distribution/assainissement-réseaux

Maison de l'eau

27, rue du Bois de la Rose à Ville-la-Grand

DOSSIER

Une Cité de la solidarité internationale est en préparation



© BIOFORCE

Christian Dupessey, vice-président d'Annemasse Agglo, chargé de l'Aménagement du territoire et des relations transfrontalières, retrace la genèse du projet de la Cité de la solidarité internationale.

Comment est née l'idée de positionner Annemasse et son agglomération comme un pôle de développement économique centré sur l'accueil des Organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires ?

L'idée est née d'un constat. Depuis longtemps, il existe ici une réelle tradition d'entraide et de solidarité relayée par de nombreuses associations annemassiennes qui œuvrent pour améliorer les rapports Nord/Sud, favoriser le commerce équitable, construire un monde plus juste... Cette mobilisation s'exprime lors de différents événements : Salon ACCES (Annemasse Carrefour du Commerce

Équitable et de la Solidarité) ; Forum Social départemental ; Salon des métiers de l'humanitaire, Semaine de la solidarité internationale.

L'organisation du Contre G8 en 2003 a donné de l'ampleur à cette dimension solidaire et un coup d'accélérateur au projet qui est passé de l'idée au concept que nous avons ensuite affiné pour le concrétiser aujourd'hui.



© BIOFORCE

Genève, siège de l'ONU, cœur européen de la diplomatie internationale, qui accueille déjà des centaines d'ONG, était-elle favorable au projet ?

Oui, tout à fait. Nous travaillons en étroite concertation avec Genève. Les Suisses nous ont apporté leur soutien dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois en train de s'élaborer pour mieux équilibrer le développement de la région lémanique. Annemasse et son agglomération seront complémentaires de la Genève internationale dont la dimension mondiale sera renforcée par ce nouveau pôle tout proche. La Cité de la solidarité internationale qui accueillera les futures ONG, sera en effet édiflée dans le quartier d'affaires de l'Etoile Annemasse-Genève, à 20 minutes de l'ONU, grâce au futur CEVA, la ligne ferroviaire programmée pour 2014.

Par ailleurs, nous avons aussi reçu l'aval de l'Etat français qui nous a donné son feu vert en 2006 en confirmant le positionnement d'Annemasse comme pôle de solidarité internationale. Aujourd'hui, ce projet de Cité de la solidarité internationale élaboré au départ par la Ville, est porté par Annemasse Agglo. Il est soutenu par la Région, le Département, le Canton de Genève.



© BIOFORCE

Quels sont les atouts de la Cité de la solidarité internationale ?

Nous proposons aux ONG de travailler sous le même toit pour mutualiser les moyens (salles de réunions, pôle secrétariat) et développer les partenariats et les coopérations entre les différents acteurs de la solidarité.

Pour favoriser leur implantation, de nombreux dispositifs d'aide à l'installation sont prévus : accueil individualisé, aide à l'implantation des familles des salariés des ONG pour trouver un logement, un emploi pour le conjoint, inscrire les enfants à l'école, etc.

Mais, il ne s'agit pas pour autant de faire preuve de philanthropie : elles ne sont pas accueillies gratuitement. Les ONG sont considérées comme de véritables entreprises, sources de retombées économiques pour toute la région. Leurs salariés seront ainsi autant de consommateurs potentiels en plus pour tout le tissu économique local.

Autre avantage indéniable de notre projet : leur proposer des locaux à proximité immédiate de Genève et de l'ONU mais qui coûtent moins cher qu'en Suisse. L'association WECF, déjà implantée en Allemagne et aux Pays-Bas, a bien compris l'intérêt de cette localisation. Elle a ouvert son antenne française chez nous, dans des locaux provisoires place Saint-André, au printemps dernier.

Enfin, les ONG installées à Annemasse pourront bénéficier de subventions européennes, sachant que l'Europe est l'un des principaux bailleurs mondiaux dans le domaine de la Solidarité internationale. Ce qui n'est pas le cas des ONG de Genève. Car, si la Suisse est entrée dans l'espace Schengen au 1^{er} novembre, elle n'est pas membre de l'Union européenne à la différence de la France.

Quelles sont les prochaines étapes de l'élaboration de cette cité ?

Nous sommes aujourd'hui en train de passer de l'idée à sa réalisation concrète. C'est Annemasse Agglo, qui porte désormais ce projet de développement économique car il s'inscrit à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la ville. Une chargée de mission a été recrutée en 2008 au sein de la Maison de l'Economie Développement (MED) pour prospecter les organisations européennes qui travaillent avec l'ONU, celles qui possèdent des sièges dans les grandes capitales mais qui voudraient ouvrir une antenne locale près de Genève. Les ONG en quête de bureaux temporaires, à l'occasion par exemple de débats ou de colloques à l'ONU, seront aussi les bienvenues.

Enfin, la cité annemassienne est amenée aussi à servir de cadre à des formations destinées aux professionnels des métiers de l'humanitaire. Ce sera une thématique forte de la Cité. L'organisation lyonnaise Bioforce, qui forme des logisticiens pour les ONG, devrait ainsi par exemple ouvrir une antenne locale à Annemasse pour former le personnel des ONG genevoises. Les négociations pour aboutir à cette ouverture sont en très bonne voie.

Le premier Salon des métiers de l'humanitaire organisé par l'Agglo fin novembre, traduit aussi cette démarche.

Propos recueillis par Bénédicte Limon

**Pour en savoir plus sur
la Cité de la solidarité internationale**

Lydie Perrillat-Collomb

Maison de l'Economie Développement (MED)
5 place de l'Eglise St-André - 74100 Annemasse

04 50 87 09 87

Courriel : perrillat-collomb@med74.fr
www.ghs74.fr

Madagascar Voyage solidaire pour des jeunes de la MJC Sud

En juillet 2008, des jeunes Annemassiens ont partagé le quotidien des Malgaches. Ce voyage solidaire, organisé par la MJC Sud, sera évoqué par un film diffusé lors de la Semaine de la solidarité internationale.



“ Incroyable, inoubliable, fabuleux ”.

Les adjectifs ne manquent pas pour Chloé, Axelle, Maéva, Charles et Henri, à leur retour du voyage solidaire effectué à Madagascar au mois de juillet 2008.

Le but du projet était de rénover une maison d'accueil d'adolescentes des rues, créé à Antsirabe par l'association « Grandir'à... ». Les deux semaines passées au sein de cette maison ont été rythmées par divers travaux de rénovation tels que la peinture des murs de certaines pièces, la construction d'une balançoire ou celle d'un poulailler.

Semaine de la Solidarité internationale

Du 15 au 23 novembre, la Semaine de la solidarité internationale a pour objectif d'éveiller les consciences pour permettre à chacun de devenir un citoyen solidaire. Festivités et animations sont au programme de cette Semaine axée sur le tourisme solidaire.

Des spectacles, des expositions, des conférences-débats, des contes, des jeux, des films... pour découvrir et vivre au rythme des cinq continents, expliquer et comprendre les enjeux de la solidarité internationale, décider et agir en citoyen solidaire.

Animations scolaires, repas « équitables » dans les restaurants scolaires, cycle de projections au Ciné Actuel, cette Semaine sera riche en animations. Elle se clôturera, dans un esprit festif, le samedi 22 novembre, à la MJC Centre, à compter de 17h avec des animations musicales, des spectacles jeune public, une restauration musicale, un film débat...

Le Collectif « Annemasse, Solidarité internationale » est composé de 17 associations de solidarité internationale, des 3 MJC et de la Ville. Il se mobilise pour animer cette semaine autour de sujets tels que le commerce équitable, le tou-

risme solidaire, les droits humains, l'annulation de la dette, l'immigration ... Depuis 2004, Annemasse et ses associations participent à cet événement national. L'organisation en collectif permet de proposer des actions coordonnées auprès de différents publics, pendant la Semaine de la solidarité internationale et tout au long de l'année.

Parallèlement aux événements tout public, les associations du collectif proposent des animations aux établissements scolaires.



EN SAVOIR PLUS :

www.annemasse.fr

Service municipal des Relations internationales - 04 50 95 82 68

www.lasemaine.org

Tous ces travaux ont permis aux jeunes Français d'être vraiment en contact avec leurs homologues malgaches. *"J'ai beaucoup aimé travailler dans la maison, le but était concret. Des liens se sont tissés aux fils des coups de pinceaux dans la joie et la bonne humeur"* analyse Henri.

Les Annemassiens ont partagé le quotidien des Malgaches et découvert la culture locale, la cuisine...

Cela fût l'occasion d'échanger sur les différences mais également sur les points communs des deux cultures. Ce partage a même donné lieu à une après-midi de fête autour d'un spectacle de cirque, de danses, de chansons et d'acrobaties.

Avant de partir là-bas, un gros travail de préparation avait été réalisé auprès des jeunes avec le soutien de François David, animateur à la MJC Sud... et après le retour, le voyage ne s'arrête pas là.

Un film témoignant de ce séjour sera diffusé lors de diverses manifestations, dont la Semaine de la Solidarité Internationale (le 22 novembre 2008 au Ciné Actuel).

Une exposition photos est également en cours de préparation. *« J'espère vraiment pouvoir retourner à Madagascar, aider les gens, partager, rencontrer, découvrir encore plus de ce pays vraiment fabuleux »* s'enthousiasme Charles.

L'association " **Grandir'à...** " mène des actions solidaires à Madagascar mais également dans d'autres pays du monde (www.grandira.fr)

Voici le lien du blog tenu pendant le séjour: www.grandira.fr/madagascar32008/

Dans le cadre du Salon ACCES en 2008, la MJC Sud avait reçu le prix de la Ville pour ce projet.



WECF première ONG à Annemasse



Women in Europe for a Common Future s'est installée le 10 mai dernier à Annemasse.

Réseau de plus de 100 organisations environnementales, WECF s'appuie sur le potentiel des femmes pour mener des actions dans les pays d'Europe, du Caucase et d'Asie Centrale.

L'association est un partenaire officiel du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et met en place des projets de santé environnementale et de développement durable dans une quarantaine de pays.

Cette association est aussi membre du collectif " Annemasse, Solidarité internationale " et participe à la Semaine de la solidarité internationale.

L'un des aspects majeurs du travail de WECF est de sensibiliser les citoyens aux liens entre santé et pollution environnementale, notamment celle présente dans notre vie quotidienne. Le projet Nesting lancé par WECF propose ainsi des conseils pour garantir un environnement intérieur sain aux nouveau-nés et jeunes enfants. Nesting donne des informations sur les substances toxiques que peuvent contenir nombre de produits destinés aux enfants - du mobilier aux produits cosmétiques, en passant par les vêtements et les jouets - et oriente les parents pour trouver des alternatives plus saines.

Un site pour des parents avertis
www.projetnesting.fr

Pour en savoir plus : www.wecf.eu

Premier salon des métiers de l'humanitaire

Les 28, 29 et 30 novembre, le complexe Martin Luther King accueille le Salon des métiers de l'humanitaire et de la solidarité, organisé par Annemasse Agglo.

Ce premier salon des métiers de l'humanitaire jamais proposé dans le bassin genevois regroupe des professionnels membres d'ONG françaises et suisses. Ils viendront témoigner de leurs expériences et de leurs métiers.

Des organismes de formation proposant un cursus pour des jeunes souhaitant s'engager dans les secteurs de l'humanitaire et de la solidarité seront également présents.

Au programme : des tables rondes, des conférences, des animations variées et des stands. Ils permettront aux participants de mener une réflexion personnelle sur les différents types d'engagement (y compris bénévole) dans ce secteur et sur les possibilités de professionnalisation.

Le salon accueillera notamment une **étape du Tour de France Humanitaire**, organisé à l'initiative des plus grandes ONG françaises et coordonné par **Bioforce**. Une conférence grand public présentera le secteur de la solidarité pour ensuite aborder les étapes indispensables à **la construction d'un projet d'engagement** (les sources d'information, la question des motivations, les critères de recrutement) et proposer **des témoignages** de professionnels. Inscription préalable possible sur le site du Tour de France Humanitaire : www.tdf-humanitaire.net

Des entretiens individuels d'une heure avec un chargé d'orientation de la Plateforme de l'Emploi Solidaire de **Bioforce** seront proposés aux jeunes, afin de les aider à clarifier leur projet.



Ce salon donne également l'occasion de valoriser des jeunes talents de la région. En effet, l'Ecole des Beaux Arts du Genevois proposera une exposition sur le thème de la solidarité internationale, avec une sélection d'œuvres engagées.

Le dimanche après-midi, les ligues d'improvisation théâtrale de Genève et d'Annecy s'affronteront au cours d'un match d'improvisation solidaire.

Le 28 novembre réservé aux lycéens. Encadrés par leurs enseignants, des lycéens de l'agglomération participeront à des ateliers animés par des ONG internationales (Handicap International, Action Contre la Faim, Croix Rouge...). Des actions de sensibilisation aux thématiques et aux métiers humanitaires seront proposées, via des supports pédagogiques adaptés (jeux de rôles, vidéo, théâtre, débats...).

Ce salon est organisé par Annemasse Agglo, en partenariat avec la Ville d'Annemasse, la Maison de l'Economie et du Développement, la Région Rhône-Alpes et l'institut de formation aux métiers de l'humanitaire Bioforce.

Programme détaillé sur le site d'Annemasse Agglo :
www.annemasse-agglo.fr

A l'école du goût !

Près de 800 élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de l'agglomération ont participé à la semaine du goût du jeudi 10 au vendredi 17 octobre 2008.



L'objectif était de faire découvrir toutes les facettes du goût à ce jeune public, grâce à la présentation des différents métiers de bouche et saveurs des produits présentés.

Pour cela, une quinzaine de commerçants et artisans a animé des ateliers culinaires dans les classes avec au programme des démonstrations, des échanges avec les enfants, mais aussi des dégustations. A Annemasse, les écoliers de Jean Mermoz, Marianne

Cohn et La Fontaine ont pu ainsi déguster les fromages de Gérald Michelard, les poulets et rosbifs de la boucherie Bel'Os, les spécialités italiennes du traiteur Pascal Decloitre ou encore des pains artisanaux grâce à l'intervention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie.

Cette semaine a également été l'occasion de découvrir les différentes phases de fabrication de ces produits et le fonctionnement des commerces.

Le FISAC en action

Fortifier l'activité commerciale du centre-ville



La signature de la convention de partenariat a marqué l'engagement de tous les acteurs du FISAC communal pour dynamiser le centre-ville annemassien et améliorer son attractivité commerciale.

La signature de la convention du Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, a eu lieu au Clos Babuty d'Ambilly lundi 29 septembre, en présence du sous-préfet, du maire d'Annemasse, du président de l'association des commerçants « J'aime Annemasse », du délégué régional au commerce et à l'artisanat et des présidents des chambres consulaires. Le même jour, la réunion du comité de pilotage a été l'occasion pour les partenaires du FISAC de faire le point sur l'état d'avancement des actions. Deux d'entre elles vont aboutir d'ici début 2009 : - **L'amélioration de l'éclairage du centre ville commerçant.** Les aménagements sont d'ores et déjà achevés place de l'Hôtel de

Ville et place Jean-Jacques Rousseau.

- Les travaux entre le parc Montessuit et le centre-ville ont permis la réalisation et la sécurisation d'un **cheminement piéton qui dessert les rues commerçantes** Molière, Adrien Ligué, de la Gare et des Vétérans. De plus, l'étude sur la réorganisation des marchés en prévision de leur retour sur la place de la Libération est en cours.

A ce titre, une enquête de satisfaction auprès des clients et l'audition des commerçants ont été lancées. Les cabinets chargés d'étudier le projet de création d'un Office de Commerce et l'amélioration des illuminations de fin d'année ont été choisis. La restitution de leurs résultats est prévue au printemps 2009.

Remise des prix du fleurissement

La remise des prix du fleurissement des particuliers aura lieu **vendredi 12 décembre à 18h30** au complexe MLK. Elle permettra de récompenser les efforts que les Annemassiens consacrent au fleurissement pour rendre la ville accueillante. Cette démarche est complémentaire à celle engagée par la municipalité dans l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Reprise du terrain général au cimetière 2 carré L

La Ville procède au relevé du terrain général du « cimetière 2 carré L » à compter du **17 novembre 2008**. Les familles doivent retirer leurs objets funéraires, et se rapprocher du service Vie des rues et services collectifs, en charge de la gestion des cimetières pour se renseigner sur les formalités à accomplir. Elles ont la possibilité d'exhumer leur défunt afin de le transférer dans une nouvelle concession qu'elles peuvent acquérir en mairie, ou dans une concession de famille déjà en leur possession. Elles peuvent également abandonner l'emplacement par courrier adressé à Monsieur le Maire à l'attention du Service vie des rues et services collectifs – gestion des cimetières.



Les familles peuvent consulter la liste nominative des défunts sur les panneaux d'affichage situés à l'entrée du cimetière 2, ou se rapprocher du Service vie des rues et services collectifs, pour une éventuelle confirmation du lien de parenté. La Ville informe que les restes mortuaires exhumés, ainsi que tous les objets personnels placés dans les sépultures, seront déposés à l'ossuaire du cimetière 2. Les personnes souhaitant laisser un témoignage de leur affection ou de leur estime, pourront déposer fleurs et couronnes aux abords de cet édifice.

Pour en savoir plus sur la TNT

Depuis mars 2005, la télévision numérique terrestre (TNT) a commencé son déploiement en France. **De 2009 à 2011**, la TNT remplacera progressivement l'actuelle télévision analogique.

La télévision numérique est un mode de diffusion de la télévision dans lequel les signaux comportant les données des programmes ont été numérisés, avant d'être diffusés, c'est-à-dire transportés jusqu'au téléspectateur via les ondes électromagnétiques. Grâce à cette nouvelle technologie, l'offre de programmes est beaucoup plus abondante et de nouvelles chaînes sont créées. De plus, les téléspectateurs profitent d'une image et d'un son de meilleure qualité. Selon le CSA, fin 2009, le pourcentage de la population métropolitaine couverte par la TNT devrait atteindre 92 % et le plan de déploiement approuvé par le Premier Ministre ne prévoit pas la desserte du territoire annemassien dans ce délai.

Les coups de cœur de Château Rouge

Théâtre

En attendant le songe

Ludique du début à la fin, la mise en scène du *Songe d'une Nuit d'été* de William Shakespeare, par Irina Brook, (la fille du célèbre Peter Brook) mêle Shakespeare et burlesque dans un **grand éclat de rire**. Les six comédiens de la troupe nous entraînent dans un univers drolatique, où absurde et poésie guettent à chaque instant. En nous proposant cette relecture à la Monty Python du grand texte classique, Irina Brook pousse jusqu'au bout la fantaisie de l'œuvre shakespearienne.

D'après Shakespeare

Mise en scène de Irina Brook

Jeudi 11 décembre à 19h30

Samedi 13 décembre à 20h30



Deux coups de cœur qui méritent le détour pour sortir cet hiver...



© Christian Ganet

Danse / Debatailles

Au fil des saisons, Château Rouge est devenu familier du monde polymorphe de Denis Plassard. Recherchant inlassablement les frottements et les rencontres artistiques, le chorégraphe lyonnais se nourrit du décalage et n'hésite pas à jouer dans le registre de l'autodérision et de l'humour. Dans ce nouveau spectacle inspiré des battles hip hop, **deux équipes de danseurs s'affrontent sur un terrain de jeu loufoque**. DéBatailles se déroule comme un vrai concours : les équipes s'affrontent officiellement avec élégance et courtoisie mais les coups bas sont tolérés. Délirantes ou tendrement cruelles, les joutes physiques s'enchaînent. Un petit orchestre - accordéon, guitare, percussions - accompagne sur scène les duels dansés.

Chorégraphie de Denis Plassard

Compagnie Propos

Mardi 25 novembre à 19h30

04 50 43 24 24

Sortir

Biberonnades

La bibliothèque municipale propose **le troisième mardi de chaque mois** à 9h15 « les biberonnades ». Pour tous les bébés-lecteurs, les parents, les grands-parents, les nounous,... Les bibliothécaires racontent des histoires, font découvrir des livres. C'est ouvert à tous, il faut juste avoir moins de 3 ans et ... apporter son biberon ! **Plus d'infos** sur www.annemasse.fr, rubrique culture/ bibliothèque.

Atelier slam

Un atelier slam à la bibliothèque du Perrier est animé par le rappeur comédien Wilfried Bambara le mardi de 17h à 18h30 à la bibliothèque du Perrier. Atelier gratuit sur inscription, à partir de 10 ans. Les mardis 18 et 25 novembre, 2 décembre. **Mardi 9 décembre : scène ouverte dès 17h15 (entrée gratuite).**

Jeux de Fables à la MJC Sud

Le théâtre du Corbeau joue une version brillante et rythmée des Fables de La Fontaine, montrant qu'après trois siècles, les fables sont toujours d'actualité. Théâtre, marionnette, mimes pour les enfants à partir de 5 ans. Parents et enfants sont invités à participer au concours de dessin, organisé par la MJC Sud. **Mercredi 10 décembre à 14h30.**

L'agenda des sorties sur le web

L'agenda des manifestations d'Annemasse est édité tous les deux mois. Celui de novembre-décembre est disponible à l'accueil de la mairie, dans les MJC, à l'office du tourisme. Il est aussi actualisé en permanence sur le site internet de la ville, rubrique agenda. www.annemasse.fr

Michel Servet et Martin Luther King à l'honneur

Jusqu'au 21 novembre, la Ville commémore deux événements : le 40^e anniversaire de la disparition de Martin Luther King et le centenaire de l'installation du monument « Michel Servet », place de l'hôtel de ville.

Sont présentées conjointement :

Des expositions :

- « Un jour Martin Luther King », exposition de photos, au complexe Martin Luther King.
- une exposition d'archives, dans le hall de l'hôtel de ville, retraçant l'histoire du premier ornement laïc de la ville.

Des conférences :

- **Martin Luther King : que reste-t-il de son combat ?** par le conférencier Guillaume Mathelier, politologue, maire d'Ambilly. Le **12 novembre** de 18h à 20h, complexe MLK, salle de conférences.

- **Un exemple des conflits de la tolérance : la statue de Michel Servet d'Annemasse, 1908, 1960, 1988** par le conférencier Guy Gavard, historien.
- **Michel Servet, grande figure de la pensée libre** par le conférencier José Goémans, président de la Fédération départementale de la Libre Pensée. Le **19 novembre** de 18h à 20h, Hôtel de ville, salon des mariages.

Une sélection d'ouvrages liés à ces expositions sera présentée à la fois au complexe Martin Luther King et à l'hôtel de ville.



"Bonjour l'hiver", venez partager la fête !

En décembre, "Bonjour l'hiver" vous invite à faire la fête dans la rue. Au menu : un festival de théâtre de rue, des enfants qui partiront en cortège des MJC pour se rejoindre au centre-ville, un marché de Noël, des animations partout dans la ville, les commerces, pour rire et partager ensemble de bons moments. A déguster en famille, entre amis... Tout est gratuit !

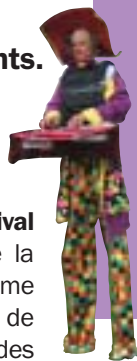


Grande nouveauté cette année : plus de 200 enfants défilèrent dans la ville pour rejoindre la place de l'hôtel de ville **mercredi 17 décembre**. Trois cortèges composés des enfants des trois MJC et des centres de loisirs de la ville, coiffés d'un "chapeau magique" qu'ils auront créé sous la baguette de l'artiste Paul-Henri Jeannel, viendront des quartiers sur la place de l'hôtel de ville.

Avec l'aide d'échassiers des troupes de théâtre de rue, ils accrocheront alors leurs décorations de Noël dans un grand sapin.

Puis ils dégusteront ensemble, lors d'un goûter, les gâteaux secs confectionnés quelques jours auparavant avec l'aide des retraités des trois foyers logements de la ville.

Du 13 au 23 décembre, côté festival de théâtre de rue, le théâtre de la Toupine a concocté un programme très alléchant avec une douzaine de compagnies différentes. Objectif des organisateurs : "offrir tous les jours à tous un peu de rêve, d'émotion, proposer à chacun, de partager un moment de poésie et d'humour en venant dans la rue voir les troupes." A découvrir notamment : l'insolite Monsieur Culbutto, les spectaculaires et rigolotes trois girafes, les elfes tendres des marraines fées... A ne pas rater également, les pin up XXL de la compagnie Colbok (photo de la Une du JIM) qui proposeront **4 spectacles décoiffants et loufoques** donnant une vision de la femme à travers le monde.



Sortir

Expo à la Villa du Parc

La fin du monde selon Pierre Ardouvin

Pierre Ardouvin esquisse et construit le puzzle d'un monde essentiellement artificiel. Une fiction dans laquelle nature et culture se parasitent. L'exposition La fin du monde se présente comme un parcours hallucinant dans une Villa du Parc plus ou moins vide mais pleine de courants d'air et de portes qui claquent, hantée par un mutant tendance Elephant man, un loup et un crapaud... **Du 5 décembre au 21 février. Vernissage le 5 déc à 18h30.** Visites commentées 20 décembre à 16h, 13 janvier à 18h30 et 20 février à 12h.

Villa du parc, centre d'art contemporain.

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h30 et sur rendez-vous. Entrée libre.

12, rue de Genève Tél. : 04 50 38 84
61www.villaduparc.com

Autre nouveauté : un spectacle de marionnettes "Mefy, méfie toi !" pour sensibiliser les bambins (à partir de 4 ans) sur les dangers domestiques, sera joué dans les quartiers. Vend. 19 déc. à 17h, gymnase J.Mermoz. Lun. 22 à 17h à l'auditorium du Perrier. Mar. 23 à 17h à la MJC centre (entrée gratuite dans la limite des places disponibles).

"Bonjour l'hiver" c'est aussi les commerçants qui se mettent en quatre pour vous accueillir dans une ambiance festive, **le marché de Noël** de 26 artisans créateurs, place de l'hôtel de ville à partir du 10 décembre, des contes à la bibliothèque...

EN SAVOIR PLUS : Programme complet sur www.annemasse.fr
Service Culture et animation de la ville 04 50 87 12 83



MJC

Nouvelle directrice à la MJC Romagny

La MJC Romagny a une nouvelle directrice depuis début septembre. Christine Laffort remplace Jean Sousseau. Venant de la région lyonnaise, elle a été formée puis a travaillé de nombreuses années pour la Fédération Léo Lagrange.

Sport

Foulées annemassiennes

Des milliers de coureurs, adultes, jeunes et enfants, sont attendus **dimanche 23 novembre, de 8h à 12h** pour les 18^e Foulées Annemassiennes. Ils s'élanceront pour une course maximum de 10 km dans le centre-ville. Cette course est organisée par La Foulée d'Annemasse, avec le soutien de la Ville et de l'Office Municipal des sports. La solidarité est aussi au programme de cette 18^e édition. Chaque inscription contribuera avec la Foulée d'Annemasse et ses partenaires à aider l'association « Espace Handicap ». Pour en savoir plus sur le détail des courses et s'inscrire : www.lafoulee.net.

La Foulée d'Annemasse. Maison des sports, 14, avenue Henri Barbusse. 06 68 62 19 81 Bureau@lafoulee.net.

Soutien à un sportif handicapé

Lors de sa séance du 25 septembre, le conseil municipal a décidé de soutenir Thierry Chavanne, champion de France à plusieurs reprises en natation handisport. Une subvention de 600 euros lui a été allouée pour l'acquisition d'une prothèse de course à pied. Ce sportif, actuellement entraîneur et arbitre au Club Triathlon du Salève est régulièrement récompensé sur des courses et souhaite faire découvrir et partager son expérience du sport handicap aux jeunes adultes.

Musique

« Paye ta galette »

Grâce à la collaboration de Château Rouge, du Conservatoire de musique d'Annemasse et de l'ODAC (Office Départemental d'Animation Culturelle), Château Rouge propose un dispositif d'accompagnement sur une saison entière, du travail en répétition à la production d'un CD promo tiré à 1000 exemplaires. 3 groupes par saison sont sélectionnés par Château Rouge. Ce dispositif s'adresse aux **groupes des studios jouant ses propres compositions sans enregistrement.** Les précédents groupes ayant bénéficié du dispositif Paye ta Galette sont : en 2006, Time Will Tell, La Rawatt et Magic Bus ; en 2007, Red Castle Addiction, Lyriacka et Les Tâsdames ; en 2008, Crazy Mars, Joesson et Sixyka. Pour en savoir plus : Château Rouge au **04 50 43 25 93**



jeanfrancois.ouvard@chateaurouge.net

Aquafitness

6^e manifestation internationale

Le centre nautique organise la 6^e manifestation internationale d'Aquafitness samedi 22 novembre toute la journée. A découvrir dans les nouveautés la danse de combat et la streehdanse dans l'eau.

Neuf intervenants originaires de **6 pays différents** (Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Russie) proposeront des cours lors de 12 master-class pour adultes, accessibles à tous. Deux nouveaux cours cette année sont au programme : Aqua Stick, danse de combat dans l'eau et Aqua hip hop, streehdanse dans l'eau. Pour découvrir le programme complet de la journée... voir le site internet de la Ville : www.annemasse.fr/aquafitness2008. **Entrée gratuite pour les spectateurs.**



EN SAVOIR PLUS : Centre nautique

04 50 92 08 40 - centre.nautique@mairie-annemasse.fr

La Fête de la Science ne vous laissera pas de glace

La Fête de la science, dont le thème est cette année « Quand la glace fond... », a lieu au complexe MLK du 18 au 25 novembre. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Année polaire internationale.

L'exploration scientifique est une des missions confiées à la MJC de Romagny par la ville d'Annemasse. Par ce biais, elle permet la découverte des sciences au travers d'actions comme Chercheurs d'art et de science, en partenariat avec le CCSTI de Cran-Gevrier, ou avec des associations telles que Les Petits Débrouillards. La bibliothèque municipale Pierre Goy est un partenaire majeur, car elle a su apporter un appui culturel d'importance, grâce notamment à une base bibliographique de qualité. La MJC et la bibliothèque proposent aux enfants, et aux plus grands, de se transformer en explorateurs polaires, afin de les

sensibiliser, à l'importance que revêt la fonte des glaciers. **Tous les publics sont concernés.** **Pour les adultes :** conférence « Kalaallit Nunaat » de Nicolas Dubreuil, célèbre guide d'expédition polaire, cinéaste et conférencier. Mardi 18 novembre à 20h. **Pour les enfants :** conte « Uloga ! Uloga ! » pour les plus de 6 ans, où Margrethe Højlund contera les légendes de son Danemark natal. Mercredi 19 novembre à 14h30. **Entrée gratuite.** Pour clôturer cette Fête de la science, la bibliothèque accueille une lecture vivante « **Raconters arctiques** », d'après l'écrivain Jom Riel, adaptée par la compagnie Timshel. **Mardi 25 novembre à 20h.**

EN SAVOIR PLUS : MJC Romagny 04 50 92 64 97

Bibliothèque Pierre Goy 04 50 95 89 09



Inondation juin 1974.

La sécurité et les risques majeurs c'est l'affaire de tous

Depuis plusieurs années, la Ville s'implique dans la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques existants sur le territoire communal. Or, notre sécurité commence par une prise de conscience des risques auxquels nous sommes exposés. Elle s'organise via le Plan communal de sauvegarde (PCS) et le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).



Chutes de neige avril 1985.

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Le Plan communal de sauvegarde (PCS)

L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide. La tempête sur l'ensemble de la France en 1999 et la tornade de Hautmont en août 2008 ou l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001 sont encore dans toutes les mémoires. Si notre commune n'est pas plus exposée que d'autres, elle n'est pas pour autant à l'abri d'accidents aux conséquences importantes. C'est pourquoi un **plan communal de sauvegarde** a été élaboré pour mettre en place des réponses immédiates.

Le PCS détaille donc l'ensemble des mesures d'urgence qui permettront de gérer au mieux les événements inattendus. Ce dispositif est même devenu **obligatoire** pour les collectivités soumises à un **plan de prévention des risques naturels**, comme c'est le cas à Annemasse (Plan de prévention du risque inondation de l'Arve). Il complète à l'échelon communal les différents plans de secours diligentés par l'État (ORSEC - Organisation de Réponse de Sécurité Civile sous l'autorité du préfet). En cas de survenance d'événements graves tels qu'une inondation de l'Arve, un séisme, une tempête, un accident industriel, nucléaire, ou lors du transport de matières dangereuses, **le PCS** va mobiliser des moyens humains et des matériels appropriés pour sauvegarder les biens et les personnes (astreinte 24h/24 et 7j/7). Il ne s'agit pas de se substituer aux missions des pompiers ou du SAMU mais, au contraire, de s'affirmer comme un précieux soutien. **Diffuser des messages d'alerte, repérer les personnes sinistrées, définir des lieux d'accueil sont autant d'actes qui ne s'improvisent pas.**

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un diagnostic des risques et vulnérabilités locales. Il complète le Plan Communal de Sauvegarde en sensibilisant les Annemassiens sur la question des risques majeurs et en les associant à la gestion de crise.

Il a pour objectif de :

- présenter un recensement des risques auxquels la population annemassienne est exposée,
- exposer les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde prises par la Ville,
- rappeler les comportements et les bons gestes à adopter en cas d'alerte.

Ce dossier est détaillé dans une brochure spéciale à conserver chez soi à portée de main. Cette brochure sera diffusée avec le JIM de janvier 2009.

PROTECTION DE LA POPULATION

SECOURIR

Protéger
Soigner
Médicaliser
Relever
Évacuer d'urgence

SAUVEGARDER

Informar
Alerter
Mettre à l'abri
Interdire
Héberger
Soutenir
Assister

SERVICE D'URGENCE

COMMUNE

EN SAVOIR PLUS : mairie d'Annemasse
04 50 95 07 00 - dg@mairie-annemasse.fr
www.annemasse.fr

La Ville met à disposition du public des documents complets et régulièrement mis à jour sur la prévention des risques majeurs. N'hésitez pas à consulter en mairie le Plan Communal de Sauvegarde ainsi que les documents transmis par la préfecture.

Liste "Annemasse ensemble"

Pour avoir un vrai débat démocratique

Après les élections, le débat entre majorité et opposition a été confisqué au profit d'une querelle sur la légitimité des résultats au vu du faible taux de participation. Polémique vaine qui s'est éteinte d'elle-même car si nous reconnaissons bien volontiers que l'absentéisme est un problème, le résultat des urnes est sans appel.

Ceci étant, et compte tenu de notre volonté de permettre à l'opposition d'être représentée dans des délégations extérieures, nous nous attendons à une prise de hauteur dans nos échanges.

A de rares exceptions près, force est de constater notre déception. Déception qui s'avère, après analyse, relever d'une différence de conception de ce qu'est le débat démocratique. D'un côté, nous faisons face à une

conception du débat qui s'apparente plus à de la surenchère permanente et qui vise à créer de toute pièce des polémiques dont chacune laisse la place à la suivante, instaurant un écran de fumée permanent. Le tout relayé par une communication web qui laisse libre cours à toutes les expressions possibles, le plus souvent anonymes évidemment.

A contrario, notre conception du débat vise à privilégier les débats de fonds et d'intérêt général. Ainsi, le groupe majoritaire, fort de ses diversités, s'exprime d'une voix, contrairement à l'opposition, ou devrions-nous dire, les oppositions.

Ainsi, nous avons pu apprendre lors du dernier Conseil municipal, qu'il existait une entente pré-électorale entre Messieurs Pirat et Vigny et que leur entente n'était viable qu'en cas de victoire !

Quelle curieuse conception que ces ententes à géométrie variable. Quel respect des électeurs ! Si l'on ajoute à ce constat, la démission avant

le premier Conseil municipal d'une personne du Modem candidate sur la liste « Réussir Annemasse », l'exclusion de cette liste de Madame Fradet qui siège seule aujourd'hui au Conseil et « l'électron libre » Mademoiselle Michel, de la liste « Pour Annemasse », quelle confusion ! C'est sans doute cela qui explique l'agressivité d'une opposition en miettes.


Le vrai débat démocratique se fera donc avec tous les Annemassiens. Nous avons mis en place les outils de démocratie participative que sont les Conseils consultatifs de quartier et les réunions « Parlez-nous franchement ». Nous avons une Charte de la Participation établie dans le cadre de l'Agenda 21. Nous développerons tous les moyens de rencontre directe des habitants parce que les élus d'Annemasse Ensemble sont présents au cœur de notre ville et des préoccupations des habitants.

Et notre action sera le reflet de cet échange permanent avec les citoyens.

CONTACT : Liste " Annemasse ensemble "
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

Ils ont été maires d'Annemasse Alexandre PERREARD



De 1882 à 1900

Membre d'une famille des plus notables à l'époque, Alexandre Perréard naît le 7 septembre 1841 à Annemasse. Aussitôt ses études de droit terminées, il succède à son père Jean-François Perréard, comme notaire, dirigeant l'étude paternelle de 1868 à 1896. Il entre au conseil municipal en 1870 et est adjoint de Marc Couriard dès 1871. **Il devient maire d'Annemasse en 1882.** Egalement élu en 1871 au Département, il cumule les deux fonctions de maire et de conseiller général jusqu'en 1889. En 1888, le Président Sadi Carnot, de passage à Annecy, lui remet la Légion d'honneur, sur proposition du préfet Paul Granet, pour son « *dévouement éclairé et son énergique impulsion dans l'extension d'Annemasse (...)* ».

Sept lignes de chemin de fer et de tramways vont définitivement converger sur Annemasse du-

rant ses 18 années de mandat. Avec l'aide d'une Société civile immobilière dont il est actionnaire, il travaille beaucoup dans l'aménagement et le **développement du quartier de la gare** entraînant progressivement sur l'ensemble de la commune des améliorations de voirie, **l'amorce de collecteurs d'eaux ménagères et pluviales** ou encore la **distribution de l'éclairage public** à partir de 1898. L'élan qu'il souhaite donner au développement d'Annemasse ne s'effectue pas sans difficultés politiques : une crise municipale sévit durant l'année 1891. Face à la démission de tous les élus en exercice, une délégation spéciale de trois personnes est instituée par décret présidentiel pour remplir les fonctions de conseil municipal. Alexandre Perréard possède cependant assez d'influence auprès des Annemassiens pour rester le maître de la situation aux

élections de 1892. Il marque de sa personnalité la vie politique annemassienne, qu'il quitte en 1900. Il meurt le 30 août 1911 à Annemasse, à l'âge de 70 ans.



L'actuel hôtel de ville, construit entre 1883 et 1885, était à l'origine le groupe scolaire avec une salle pour la mairie, une autre pour la justice de paix et une troisième pour la poste et le télégraphe.

Liste "Réussir Annemasse"

Nous pensions que les élections du 9 mars apporteront du changement, et pourquoi pas un boson de X, mais pas un « borelon », parfait héritier et dauphin.

Dès 1982, le projet ambitieux des trois places était proposé, alors qu'aujourd'hui, en 2008, seule la place de la Libération est en chantier. Deux niveaux de parking sont prévus alors qu'il était judicieux d'en faire quatre. Deux niveaux ne satisferont que les besoins actuels et en aucun cas les besoins futurs. Manque d'ambition? Peur de se projeter? L'aménagement de la place Clemenceau aurait permis un transfert du marché avec la création de la halle sur l'espace « foiraille ».

Malheureusement, la Délégation de Service Public signée en 2006 avec SAGS bloque l'aménagement de cette place jusqu'en 2014.

Annemassiens, il vous faudra attendre 2014, 2020, 2026 voire 2030 pour que cet espace d'exception trouve une véritable identité. Vous attendrez fort longtemps un aménagement cohérent. La vision étriquée est incompatible avec une démarche globale et généreuse.

Dans tous les centres villes, on observe une réappropriation des espaces publics par les piétons. A Annemasse, LA MAIRIE ne sait pas saisir ces opportunités qui auraient permis d'améliorer le cadre de vie des annemassiens.

La priorité est donnée aux voitures et non aux annemassiens. On peut citer ainsi, à titre d'exemple, le passage piéton souterrain en cours de réalisation devant l'église Saint André qui symbolise la place de l'individu, en sous-sol, par rapport à celle de la voiture, en surface.

Par ailleurs, notre Maire ne cesse d'affirmer qu'Annemasse doit être la ville « centre », capitale de l'agglomération.

Cinq manifestations de portée internationale se déroulent en Haute Savoie! Le Dauphiné Libéré en faisait état en première page le 4 septembre, en mentionnant que « ces grands rendez-vous (&) canalisaient sur la Haute Savoie l'attention de la planète ». Evian et Annecy se partagent, seules, ces événements. Où est donc la place d'Annemasse dans cette actualité politique?

Seule est parue dans les faits divers une photo de notre Maire, que nous avons cru tout d'abord être un bonze, en possession du drapeau tibétain, qui s'agitait devant la mairie, réminiscence d'un vieux passé trotskiste !!!

Enfin, la propreté de notre ville laisse à désirer dans certains quartiers où s'échoient sur les trottoirs : canapés, vieux meubles, télévision, micro-ondes... Cet état de fait appelle à une plus grande vigilance.

Vigilance également à l'égard d'individus nomades, jonchant les trottoirs, pratiquant la manche devant les portes de nos commerces, ce qui bien entendu n'incite pas le chaland à en franchir le seuil : rue de la Gare, rue Pasteur, place de la Libération restent leurs sites de prédilection.

Pendant ce temps, notre police municipale assiste à ce spectacle sans intervenir. Leur souci principal étant la défense des intérêts du concessionnaire de nos parkings.

En raison des nombreux inconvénients causés par la concomitance des travaux entrepris simultanément, le groupe « Réussir Annemasse » propose la mise en gratuité des parkings sur les trois places (Clémenceau, Marché couvert, Clos Fleury) et parking Montessuit pendant les journées des 22, 23 et 24 décembre prochain afin de donner un souffle d'air aux commerces de notre Ville, et de réanimer nos rues en cette période de morosité et de récession économique.

Décideurs, prenez vos responsabilités !
Venez à l'aide de vos concitoyens !

CONTACT : Liste " Réussir Annemasse "
contact@reussir-annemasse.com

Liste "Pour Annemasse"

Du bon usage des crises.

Un système qui ne connaît pas de crise est un système mort. La crise est le symptôme de l'adaptation aux changements survenus dans son environnement. Si bien que le plus urgent est d'en faire un bon usage, pour préparer au mieux le futur proche.

Sécurité publique.

La crise économique et sociale engendre inévitablement un sentiment profond d'insécurité. Or, une commune peut déployer un certain nombre de dispositifs qui aident au rétablissement de la confiance.

Parmi ceux-ci la vidéo surveillance.

Sur le principe il n'y a au fond plus guère de désaccord. Tout le monde ou presque s'accorde à lui trouver des vertus et tout le monde ou presque craint toutefois sa dérive vers une société de défiance, le célèbre " big Brother " qui nous guette.

Il s'agit donc de mettre en pratique le consensus profond et d'équiper notre ville de ce système qui nous rendra plus confiants, et donc nous dotera d'un meilleur dynamisme.

Sa mise en œuvre doit respecter un équilibre. D'une part, il faut installer un dispositif efficace de surveillance des lieux publics (places, parkings, rues...), et d'autre part il faut en définir son emploi de sorte qu'il ne puisse y avoir jamais par lui le moindre attentat aux libertés. C'est au prix de cet équilibre que le sentiment de sécurité sera majoré et non diminué par des craintes, fondées ou non.

Il appartient au maire d'engager les mesures nécessaires. À défaut une faute politique sera consommée.

Urbanisme.

Deux projets majeurs sont toujours sur les rails. Étoile-gare, et Chablais-gare. La crise immobilière qu'on peut craindre les menace.

Chablais-gare :

C'est le projet qui paraît le plus risqué à l'heure actuelle. La question qui se pose est celle de l'équilibre entre les logements sociaux, un tiers du programme, et les autres.

Dans le contexte actuel de crise de l'immobilier, les promoteurs vont-ils engager des fonds importants sur un programme dont ils ignorent s'il se vendra ou non ?

Il existe un risque majeur au cœur du projet d'urbanisme de la majorité municipale. Un sinistre sur ce point s'étendra à toute la ville.

Il faut redéfinir le programme.

Étoile-gare.

Un article dans un hebdomadaire (Le Faucigny du 17 octobre 2008) vient d'enterrer le rêve mort né du rayonnement international de la ville. Le projet consistait à faire d'Annemasse la ville de la solidarité internationale, en y attirant diverses ONG. En concurrence et complémentarité de Genève.

Seulement, voilà. Pour l'instant : rien. Les temps ne sont pas venus, mais le quartier des cubes, sans goût ni grâce, en bordure des voies ferrées, va continuer de pousser.

Le logement social trouvera preneur. Mais les autres milliers de mètres carrés, vont-ils sortir de terre où rester dans les cartons ?

Les deux projets doivent être réétudiés.

Notre choix est simple : nous adapter où nous retrouver avec le risque d'un nouveau trou de l'Hôtel de ville, mais en plus grand.

Pour Annemasse
Jean-Pierre BENOIST - Louis Mermet

CONTACT : Liste " Pour Annemasse "
pourannemasse@gmail.com

Infos Pratiques

1 à 5 - Les 4 et 5 octobre, la Lustig'Music a fêté ses 15 ans. A cette occasion 12 groupes de Guggenmusik, aux costumes rayonnants de couleurs ont envahi les rues d'Annemasse et la

place de l'Hôtel de Ville. Animations, concerts, défilé nocturne et bodegas ont assuré l'ambiance pendant tout le week-end.



LA LUSTIG'MUSIC

AnnemasseEnPhoto



AnnemasseEnPhoto

SEPTEMBRE & OCTOBRE 2008



6 - 13 septembre. Le Complexe Martin Luther King a accueilli la 4^e édition du Forum des associations sportives organisé par l'Office municipal des sports. 25 associations étaient présentes cette année. L'objectif était de faire connaître à un public de plus en plus large toutes les facettes des activités sportives proposées par ces associations.

7 - 27 septembre. Organisé en partenariat avec le centre commercial Shopping Étrembières, le 4^e Forum culturel transfrontalier a permis au public la découverte de la saison culturelle 2008-2009 des équipements culturels de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

8 - 28 septembre. Un large public s'est manifesté à l'occasion des Virades de l'espoir. Collecter des fonds pour lutter contre la mucoviscidose, tel était l'objectif de cette journée festive organisée autour du mot d'ordre : « Donner son souffle à ceux qui n'en ont pas ».

9 - 10 octobre. Après trois années consécutives de visites d'entreprises couronnées de succès, l'Office de Tourisme d'Annemasse Agglo et la Maison de l'Économie et du Développement proposent de participer à la découverte des acteurs économiques avec des visites qui s'étendront du bassin annemassien au canton de Genève en passant par le bassin genevois. Ici, les habitants de l'agglomération ont notamment découvert Mont-Blanc Hélicoptère.

10 - Du 10 au 12 octobre. Les bibliothèques ont fêté l'édition 2008 de Lire en fête autour de la thématique du livre Jeunesse. Rencontres, contes, randonnée conte, ateliers, c'est un programme riche et varié qui était proposé aux petits comme aux grands.

11 - 15 octobre. Le traditionnel Repas des aînés organisé par le Service de maintien à domicile de la Ville a permis aux Annemassiens de plus de 80 ans de se retrouver et passer un moment convivial.

Prochains conseils municipaux

Jeudis **20 novembre** et **18 décembre**
Salle du Conseil - **18h30**

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|-------------------------------------------|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'Allocations Familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission Locale |
| - Jeunesse | 04 50 95 20 50 |
| Perrier | ■ ANPE |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 37 27 08 |
| - Romagny | ■ ASSEDIC |
| 04 50 38 97 04 | 08 11 01 01 74 |
| ■ Conservatoire de Musique d'Annemasse | ■ Maison de la Justice et du Droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Médiateurs de Nuit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 92 16 16 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Police nationale |
| ■ MJC Centre | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Police municipale |
| ■ MJC Romagny | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie |
| ■ MJC Sud | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ Comité des Fêtes | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 38 85 25 | ■ Clinique de Savoie |
| ■ Maison des Sports | 04 50 95 41 41 |
| 04 50 84 59 10 | ■ SOS |
| ■ Office Municipal des Sports | Enfance maltraitée |
| 04 50 92 87 45 | 119 * |
| ■ Piscine municipale | ■ Accueil des sans-abri |
| 04 50 92 08 40 | 115 * |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Centre antipoison |
| 04 50 87 83 00 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Office de Tourisme | ■ SIDA info-service |
| 04 50 95 07 10 | 0800 840 800 * |
| ■ Sécurité Sociale | ■ Dépannage EDF |
| 0820 90 41 24 | 0810 33 30 74 |
| ■ Bus TAC | ■ Dépannage GDF |
| 0800 1000 74 | 04 50 37 72 72 |
| www.reseau-tac.fr | |

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au commissariat par téléphone.